

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Antibes (06160, 06600)

Réponses de Arnaud Delcasse, au nom de la liste « L'Alternative sociale, citoyenne, écologique »

— le 30/01/2020 à 11:30 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Et appliquer la loi Laure à chaque réfection d'aménagement routier

L'alternative sociale, citoyenne, écologique pour Antibes Juan-les-Pins a déjà proposé son « Plan Vélo », dévoilé le 5 janvier 2020, et disponible sur www.alternative-antibes.fr/planvelo. Celui-ci sera complété en tenant compte des propositions des associations d'usagers et des retours que nous aurons, avant comme après l'élection.

Nous proposons notamment la création d'un réseau ENVIVÉLO de pistes cyclables en site propre, sécurisées et connectées entre elles, sans discontinuité, reliant les quartiers d'Antibes Juan-les-Pins, Sophia Antipolis et les villes voisines.

Nous proposons également la mise en place d'aménagements dédiés et des actions de sensibilisation et promotion pour développer la pratique.

Ce Plan Vélo sera mis en place dès notre élection et s'inscrira dans un cadre plus global visant à limiter la place de la voiture, pour une ville apaisée.

La question de la mobilité est donc centrale dans notre projet et se retrouve à travers nos différentes thématiques : « une ville sociale et solidaire », « une ville écologiquement responsable », « une ville active et dynamique », « une ville citoyenne, démocratique et participative ».

Références :

- <https://www.alternative-antibes.fr/planvelo>

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/posts/121197792712269>

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Et rendre compte des actions menées dans le journal de la ville et lors des Conseils de Quartier

Notre programme « généraliste » comprend la création « Comités d'usagers » pour les services publics, dont les déplacements (transports en commun et vélo)

Référence :

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/photos/a.121197776045604/125806395584742/>

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Nationale 7, Raymond Poincaré, Boulevard Albert 1er, route de Grasse, chemin de Saint-Claude, Avenue Jules Grec, Route de Saint-Jean, Boulevard Wilson, boulevard Charles Guillemont

Nous proposons la création d'un réseau ENVIVÉLO en site propre avec des axes structurants.

Celui-ci était déjà quasi identique aux propositions faites sur le questionnaire. Nous y ajoutons, suite à vos suggestions, la Route de Saint Jean ainsi que le Boulevard Wilson (ou les Boulevards Chancel/Poincaré, en aménageant des liaisons avec le Boulevard Wilson par l'intermédiaire de Double Sens Cyclables par exemple Traverse Martelly ou des pistes sécurisées, par exemple Boulevard Foch ou du côté de Juan-les-Pins)

En tout état de cause, ce réseau sera retravaillé dès le début du mandat avec les équipes techniques de la Ville, de la CASA et du Département (en fonction des gestionnaires de voiries concernés) et en concertation avec les usagers et associations via les « Comités d'usagers ».

Références :

- <https://www.alternative-antibes.fr/planvelo>

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/posts/121197792712269>

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare d'Antibes, Gare de Juan les pins, Gare d'Antibes Est/Biot, écoles, collèges, lycées généraux, professionnels et technologiques, commerces de centre-ville d'Antibes et Juan-les-Pins, quartiers (Fontonne et Semboules avec son aire de pratique de VTT), équipements municipaux culturels (Anthéa, conservatoire de musique, médiathèque, cinémas, palais des congrès de Juan les pins) et sportifs (stade nautique, stade Jules Auvergne, stade de la Fontonne, Fort Carré), plages (Salis, Ponteil, Cap d'Antibes, Juan-les-Pins), accès au sentier du littoral, bases nautiques, parc Exflora, pinède, Azur Arena et les équipements sportifs alentour, la maison des associations, les services (la Poste, mairie,...)

Le réseau ENVIVÉLO et les aménagements que nous proposons prennent en compte ces besoins. Nous envisageons également la création de passages dédiés (passerelles, cheminements dédiés, ...) en modes actifs (« voies vertes ») pour relier directement les quartiers entre eux (par exemple, relier les Semboules aux 3 Moulins, à proximité géographique mais nécessitant de passer par Antibes Nord/Super Antibes aujourd'hui).

Une carte du réseau ENVIVÉLO sera distribuée dans différents points d'intérêt de la ville (comme les horaires de transports en commun dans les espaces Envibus ou les plans de la ville en Office du Tourisme) et via des stands d'information.

Des panneaux seront mis en place pour indiquer les directions, distances et temps de parcours vers les différents points d'intérêt et villes voisines ou proches.

Des stations de gonflage et réparation, dotée de quelques outils et d'une pompe à vélo, permettant de dépanner les cyclistes, seront disposées tout au long du tracé. De nombreux arceaux vélos et vélobox sécurisés seront également disponibles tout au long du tracé et dans la ville.

Références :

- <https://www.alternative-antibes.fr/planvelo>

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/posts/121197792712269>

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Biot (sécuriser l'accès à Sophia Antipolis depuis Antibes Est), Vallauris/Golfe Juan (résorption de la coupure urbaine entre Antibes et le chemin de Saint Bernard), Villeneuve Loubet.

Le réseau ENVIVÉLO que nous proposons est relié aux villes voisines et se construira avec la CASA (qui gardera son rôle de coordination) et les communes la composant. Les services municipaux gestionnaires de la voirie communale devront cependant y avoir un rôle plus actif.

La CASA devra également se coordonner avec les autres collectivités : le Département qui gère une part importante de la voirie mais aussi la Métropole de Nice pour une continuité Antibes ↔ Villeneuve Loubet ↔ ... ↔ Nice ou dans le cadre de Cap Azur avec la CAPG (Grasse) et la CACPL (Cannes).

Références :

- <https://www.alternative-antibes.fr/planvelo>

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/posts/121197792712269>

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. chemin de Retanaou pour éviter le détour jusqu'à l'autoroute, chemin des Rastines pour éviter le chemin de Saint-Claude.

Nous souhaitons limiter la place de la voiture dans notre ville pour des déplacements et un cadre de vie plus apaisés. Cela nécessitera des aménagements du plan de circulation pour désengorger les quartiers et redonner de la place aux modes de déplacements alternatifs, l'introduction de sens uniques, voies sans issues et « zones 30 », et des interdictions de circuler pour les camions sur un certain nombre de rues.

Nous souhaitons également réguler le trafic dans les quartiers résidentiels lié à la logistique (livraison, ...), en régulant l'activité et en proposant une plateforme logistique à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, en coopération avec les sociétés de livraison, pour optimiser le trafic sur le territoire.

Action n°7 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. dans tout l'hypercentre après la gare et boulevard Maréchal Foch, toutes les routes au front de mer (Juan-les-Pins, Cap d'Antibes, la Fontonne)

Nous ne nous engageons pas sur la proposition exacte ci dessus, mais faisons une proposition alternative qui peut s'en rapprocher.

Nous proposons des « zones 30 » sur toute la partie sud de la voie ferrée et dans les différents quartiers au Nord de la voie ferrée hors « grands axes », qui auront des pistes cyclables sécurisées séparées de la circulation automobile avec notre réseau

ENVIVELO. Les grands axes n'étant à ce jour pas concernés par l'engagement de campagne, nous ne pouvons répondre "OUI" à cette question qui concerne toute la ville. Cependant, nous proposons d'évaluer l'impact sur la circulation à la fois automobile et cycliste des aménagements et sur ces grands axes pour éventuellement réévaluer cette position en concertation avec les usagers, 1 an après la mise en place du réseau ENVIVELO, et voir alors s'il est nécessaire de passer ces axes en « zones 30 ».

Nous mettrons par ailleurs en place des « Zones à Faibles Emissions » tel que prévu par la LOM, notamment à proximité des écoles et autres établissements scolaires lorsque cela sera possible, avec pour conséquence de diminuer la pollution et la circulation automobile, permettant d'y créer des « zones de rencontre ».

Action n°8 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Nous souhaitons mettre en sens unique (voire interdire à la circulation automobile hors éventuels riverains lorsqu'une alternative parallèle existe) certaines rues pour créer des voies cyclables, voies partagées en modes actifs et/ou couloirs de transports en commun en site propre, notamment au sud de la voie ferrée pour les accès à la « vieille ville » et Juan-les-Pins. Sécuriser les écoles, pour limiter les risques d'accidents comme pour protéger les enfants de la pollution, est une nécessité. Les établissements scolaires doivent être accessibles de manière sécurisée en vélo et autres modes de déplacement actifs, soit à travers des aménagements cyclables en site propre, soit en étant inclus et accessibles dans des « zones 30 » et via des aménagements dédiés tels que les Double Sens Cyclables.

Nous mettrons en place des « Zones à Faibles Emissions » tel que prévu par la LOM, notamment à proximité des écoles et autres établissements scolaires lorsque cela sera possible, avec pour conséquence de diminuer la circulation automobile.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Nous souhaitons généraliser ces dispositifs (double sens cyclable, sas vélo, cédez le passage cycliste aux feux) de manière globale dans un laps de temps court sur l'ensemble du territoire de la commune. Cette généralisation sera accompagnée d'une campagne de communication d'envergure, pour que tout le monde soit sensibilisé à ce changement. Les études disponibles (CEREMA, ...) ont prouvé la sécurité de ces aménagements. Nous préférons cela à des « expérimentations » à petite échelle qui pourront surprendre les automobilistes comme les cyclistes, faute d'information suffisante et créer de l'incompréhension et du conflit.

Action n°10 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Nous modifierons les accès aux écoles pour interdire les passages de voitures devant les entrées (où les enfants attendent l'ouverture avec leurs parents), dès lors que ce sera possible. Par exemple pour les écoles Juan Gare ou Saint Claude, situées directement à proximité du passage des voitures et où des alternatives existent pour circuler.

Nous prendrons en considération la carte scolaire et travaillerons en concertation avec les habitants et associations d'usagers, dans le cadre des « Comités d'usagers » des services publics, pour proposer des voies dédiées aux modes actifs hors réseau routier. Nous proposerons, en coopération avec les parents, des pédibus et vélobus pour rejoindre les écoles. Nous créerons des « Zones à Faibles Emissions » à proximité des écoles lorsque ce sera possible.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de Juan les Pins, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Nous installerons une consigne vélo en gare de Juan-les-Pins et en gare de Biot, similaire à celle du Pôle multimodal d'Antibes, ainsi que de nombreux arceaux vélo.

Action n°12 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Nous souhaitons proposer un maillage territorial permettant de garer son vélo partout en ville, près des commerces mais aussi des services publics ou espaces associatifs, culturels et sportifs.

Des arceaux seront disposés notamment à chaque passage piéton en lieu et place de places de stationnements et à proximité de chaque arrêt de transports en commun.

Tout point de la ville devra être situé à moins de 250m de stationnements vélos. Une cartographie du réseau de pistes et aménagements, et des emplacements des stationnements sera disponible au sein d'un outil d'information multimodal commun avec Envibus et les transports en commun et autres solutions de mobilité du territoire.

Action n°13 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

En concertation dans le cadre des « Comités d'usagers », nous construirons avec les habitants et les associations le maillage territorial des stationnements vélos, en évaluant lesquels sont les plus propices et utiles en fonction des lieux.

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.
et adaptés aux trottinettes.

Nous mettrons en place un Plan de Mobilité de la Ville d'Antibes et de la CASA et déploierons les solutions permettant d'inciter aussi bien les usagers des services publics (dont font partie les écoles gérées par la commune) que les employés municipaux et communautaires aux solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle.

Cela comprend des locaux vélos, mais aussi par exemple des douches pour les salariés venus en vélo, etc. Ce Plan de Mobilité sera construit en concertation avec les usagers et personnels eux mêmes.

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Nous le ferons également à proximité des arrêts de transports en commun, afin de favoriser l'intermodalité et l'usage du vélo pour le « dernier kilomètre ».

Action n°16 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Nous lancerons un grand plan d'aménagement des logements sociaux gérés par Sophia Habitat (le bailleur de la CASA) pour créer des locaux vélo, mais aussi mettre en place des actions de sensibilisation des résidents. Au delà du vélo, nous proposons une politique globale de mobilité pour le logement social, avec par exemple des véhicules en autopartage disponibles pour diminuer le nombre de véhicules individuels, des flottes de vélo en libre service pour les résidents, la promotion du covoiturage entre résidents, etc. Ces actions générant des économies notamment sur le foncier (places de parking, ...), elles n'auront pas de répercussion sur les charges, voire même pourraient engendrer des diminutions.

Nous inciterons les bailleurs sociaux gérés par des structures hors CASA à proposer des solutions de mobilité durable et notamment des infrastructures pour le vélo, sans pour autant avoir le pouvoir de décider/agir à leur place.

A l'instar de ce que nous proposons pour la rénovation énergétique

(<https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/photos/a.121197776045604/127285612103487/>), les mairies annexes de quartier (que nous souhaitons réhabiliter au lieu de les fermer) proposeront un « guichet unique » pour accéder aux informations et aides (y compris subventions par la collectivité le cas échéant) pour aménager des infrastructures et locaux vélo dans le parc de logements privés.

Nous inscrirons dans le PLU l'obligation de locaux vélos. Plus globalement, la mobilité sera un axe de diagnostic majeur en amont de toute refonte du PLU.

Action n°17 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

L'instauration d'une aide fait partie de notre « Plan Vélo », à priori à hauteur de 200€.

Action n°18 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

A l'instar d'Ile de France Mobilité, nous souhaitons, éventuellement en coopération avec les vendeurs ou loueurs de cycles présents sur le territoire, créer un système de location moyenne durée (6 mois) de VAE, à coût modéré, pour permettre aux usagers de tester sur une durée assez longue l'usage du VAE.

Ce service sera complémentaire du service de prêt courte durée, sur 2 semaines, actuellement proposé.

En cas d'achat de VAE en fin de location, le coût de la location de 6 mois sera compensé/remboursé par l'aide à l'achat.

Nous proposerons, en lien avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), la Mission Locale et éventuellement d'autres acteurs de l'emploi (Pole emploi, Chantiers d'insertion, ...), une solution de prêt gratuit ou location à très bas coût (symbolique) de longue durée (1 an, renouvelable en fonction de la situation professionnelle et du besoin chaque année), pour les personnes en insertion, de vélos avec ou sans assistance électrique (en fonction du besoin de déplacement et des capacités physiques) afin de lever les freins à l'emploi liés à la mobilité.

Enfin, des VAE en libre service seront disponibles à la location courte durée à proximité de lieux stratégiques (gares,

principales stations de transports en commun, ...) afin de favoriser les déplacements du dernier kilomètre et l'intermodalité.

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Mettre à disposition un local adapté à un atelier participatif de réparation, en plus du local place Guynemer

A travers la mise à disposition d'espaces ainsi que via la contractualisation, notamment pour sensibiliser au sein des établissements scolaires publics (vélo-écoles, ...).

Nous soutiendrons, de manière transverse (pas uniquement pour la mobilité), les initiatives citoyennes pour de nouveaux services publics d'intérêt collectif co-construits par les habitants/usagers et la collectivité territoriale. Ces nouveaux services d'intérêt collectif pourront prendre la forme de sociétés coopératives ou être portés directement par des associations, ou via d'autres modes de gouvernance partagée.

Référence :

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/photos/a.121197776045604/125690388929676/>

Action n°20 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville. *et lui donner les moyens de fonctionner*

Création d'une « Maison de la Mobilité durable et solidaire » accueillant les acteurs de la mobilité durable (vélo et autres) ainsi qu'une « plateforme de mobilité » pour accompagner, via des actions de médiation, de sensibilisation, de formation à la mobilité, les personnes en insertion (en lien avec le Plan Local d'Insertion pour l'Emploi, la Mission Locale et Pole emploi) et lever les freins à l'emploi liés à la mobilité.

Cette « Maison de la Mobilité durable et solidaire », incluant l'atelier vélo participatif de la question précédente, sera couplée à notre projet de « Maison de la Solidarité » et à l'aménagement que nous prévoyons de l'entrée Nord d'Antibes avec priorité à l'Economie Sociale et Solidaire et à des lieux de vie, recréant du lien social (espaces de coworking, espace pour les livraisons des AMAP et ventes de producteurs locaux, Maison de la jeunesse et de la culture du XXI^e siècle ...).

Si une association ou des acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique sont intéressés par une telle démarche, nous soutiendrions un projet visant à récupérer des vélos pour les remettre en service et les prêter ou donner à des personnes en insertion. Dans ce cadre, la collectivité pourrait conventionner avec l'association ou l'entreprise d'insertion (qui emploierait des personnes en insertion sociale dans un parcours de retour à l'emploi) pour lui racheter les vélos remis en état et les proposer à des personnes loignées de l'emploi via la PLIE ou la Mission Locale. La « Maison de la mobilité durable » pourrait également accueillir cette activité. Cette démarche pourrait s'inscrire notamment dans notre volonté de devenir « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée ».

Références :

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/photos/a.121197776045604/122501945915187/>

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/photos/a.121197776045604/121961175969264/>

- <https://www.facebook.com/AlternativeAntibes/photos/a.121197776045604/127290078769707/>

Promouvoir une culture vélo

Action n°21 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Et en draisienne pour les plus petits

Et mise en place d'actions de sensibilisation (vélo-écoles, ...)

Action n°22 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

par exemple dans les parcs comme Exflora ou les aires de jeux.

Lieux à définir en concertation avec les usagers

Action n°23 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

En plus des services municipaux, nous proposons une régulation à l'échelle de la CASA de la logistique du dernier kilomètre, en coopération avec les entreprises de livraison, de manière à limiter les déplacements et favoriser l'usage de véhicules plus économes en énergie (à fortiori lorsque celle-ci est aujourd'hui carbonée). Le vélo cargo à assistance électrique peut être une solution.

Action n°24 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Comme prévu par la LOM, la ville et la CASA mettront en place (pour les agents municipaux et communautaires) le Forfait Mobilité Durable, à hauteur de 400€ par an.

Action n°25 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Comme évoqué précédemment, nous mettrons en place des pédibus en vélobus, en coopération avec les parents d'élèves.

Commentaires généraux

Les réponses à ce questionnaire viennent compléter le diagnostic et les propositions (notre "Plan Vélo") que nous avons rendues publiques le 5 janvier dernier. Celui-ci est disponible à l'adresse <https://alternative-antibes.fr/planvelo>

La politique vélo s'inscrit pleinement dans notre vision globale de la ville d'Antibes Juan-les-Pins et de la CASA. Ainsi, comme on peut le voir dans nos réponses, la mobilité (et les mobilités actives) est transversale et vient appuyer notre projet sur ses différents axes : "une ville sociale et solidaire", "une ville écologiquement responsable", "une ville active et dynamique", "une ville citoyenne, démocratique et participative".

Les déplacements étant un des principaux facteurs du dérèglement climatique, ainsi qu'un poste de dépense important au quotidien pour les habitants, le lien entre la politique cyclable pour limiter la place de la voiture individuelle et politique sociale pour l'insertion des plus fragiles est évident. Elle est un élément d'attractivité pour un développement économique durable, notamment pour le tourisme. Nous plébiscitons l'implication citoyenne et travaillerons en concertation avec les usagers et associations pour développer une réelle culture vélo dans notre ville.

Le vélo est donc au coeur l'alternative sociale, citoyenne, écologique que nous portons, pour une mobilité durable et inclusive.